

*Privilège*

Je ne sais pas pourquoi ils nous regardent, mais c'est un fait qu'ils nous regardent.

Je ne suis pas en train de dire à l'homme qui a été arrêté hier qu'il n'aurait aucun problème de ce genre demain, mais j'espère qu'il nous écoute s'il peut apprendre quelque chose ici. S'il se tient sur le trottoir, seul et sans pancarte, et se contente de sourire et de saluer tous ceux contre qui il en a, sera-t-il arrêté?

Je n'en dirai pas plus. Je pourrais poursuivre encore et encore, monsieur le Président, mais je sais que vous commencez à vous impatienter et avec raison. Vous savez que je vais suivre vos conseils, monsieur le Président.

Nous avons un problème que nous devrions examiner à nouveau pour voir comment nous pourrions dépolitiser les grands champions des droits de la personne et de la liberté politique et d'autres choses du genre lorsque nous savons qu'ils jouent un jeu politique. Nous savons tous cela.

Je vais suivre vos conseils, monsieur le Président, mais j'espère vivement que vous tiendrez vraiment compte de cela pour décider si l'on n'a pas agi un peu vite dans cette affaire. Mon père m'a toujours dit de faire des propositions et des suggestions. Je vais en faire une, même si elle n'est pas acceptable.

On devrait peut-être renvoyer toute l'affaire au Bureau de régie interne qui, après avoir entendu tout le monde, formulerait des propositions. Ces propositions seraient soumises aux groupes parlementaires. Si des députés sont absents du caucus de leur parti ou si leur groupe parlementaire ne les consulte pas, tant pis. Après quoi, et si cela vous convenait, vous annonceriez l'entrée en vigueur de ce nouveau règlement sur la colline du Parlement. C'est urgent. Les députés n'ignorent pas que mes amis, les Canadiens d'origine arménienne, vont venir manifester sur la colline le 24 avril, comme ils le font tous les ans depuis 25 ans. Je ne voudrais pas qu'ils aient alors des problèmes parce qu'ils ne seraient pas au courant de cette affaire et parce qu'ils ne sauraient pas où ils peuvent aller et où ils n'ont pas le droit d'aller et ainsi de suite.

Je m'en remets donc à vous en toute confiance. L'affaire est difficile à régler, mais j'espère que mes collègues vont s'efforcer de collaborer et de dépolitiser—c'est un mot difficile. . .

[Français]

de dépolitiser cette question pour qu'on en arrive avec quelque chose d'intelligent.

[Traduction]

**M. John Harvard (Winnipeg St. James):** Monsieur le Président, malgré l'avis que je vous ai présenté il y a trois heures environ, je me suis résolu à ne pas soulever la question de privilège, car les greffiers au Bureau m'ont fait savoir, il y a près d'une heure, que la question serait irrecevable parce qu'elle se rapporte à un incident qui a eu lieu hier devant l'édifice de la Chambre des communes. Or, il y a plus de quinze minutes qu'on ne parle que de cet incident.

Je voudrais brièvement faire une observation ou deux. À mon avis, le député d'Annapolis Valley—Hants a soulevé un point très pertinent. Le gouvernement devrait nous communiquer des lignes directrices précises sans plus tarder, pour que non seulement les députés, mais aussi la population en général, sachent à quoi s'en tenir.

Le nouveau règlement sera-t-il appliqué? Nous exposons-nous à nous faire arrêter si nous sortons d'ici et si nous agissons à l'encontre de ce règlement? Il incombe, selon moi, au gouvernement de nous dire exactement à quoi nous en tenir. Je crois également que mon collègue du Parti libéral, qui a pris la parole il y a quelques minutes, offre un sage conseil quand il propose de renvoyer la question devant le Bureau de régie interne pour être repensée, puis soumise aux groupes parlementaires pour qu'elle soit réglée une fois pour toutes.

**M. le Président:** Je tiens à remercier les députés de leurs interventions. Nous avons tous entendu ce qui s'est dit. Des propositions constructives ont été faites et, comme je le disais plus tôt, il y aurait peut-être lieu de tenir des discussions sur cette question. Je remercie une fois encore les députés de leur bonne volonté et de leur obligeance.

**M. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester):** Monsieur le Président, comme vous le savez sans doute après avoir lu le harsard, j'ai été mêlé à l'incident d'hier. Le harcèlement s'est produit pendant que je conversais, en ma qualité de parlementaire, avec un citoyen.

On m'a demandé de me présenter en cour vendredi, mais je ne sais pas s'il convient qu'un député témoigne. Je n'ai pas été cité à comparaître. Je suis un témoin volontaire dans cette affaire. Il reste qu'une grande confusion entoure le nouveau règlement. Le code du citoyen exige